



No de résolution  
ou annotation

**CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DU HAUT ST-FRANÇOIS  
MUNICIPALITÉ DE BURY**

**SÉANCE ORDINAIRE** du Conseil municipal de Bury, tenue le **lundi, 6 février 2017, à 19 h 30** au Centre communautaire Manège Militaire à laquelle sont présents les conseillers Daniel Fréchette, Steve Nadeau, Martin Jones, Delmar Fisher et Alain Villemure, tous membres dudit Conseil ayant dûment été convoqué et formant quorum sous la présidence du maire Walter Dougherty selon les dispositions du Code Municipal.

La conseillère Marilyn Matheson est absente.

La directrice générale et secrétaire-trésorière, madame Karen Blouin, est présente.

**1. Ouverture de la séance ordinaire**

Vérification du quorum, mot de bienvenue, il est 19 h 35.

**2. Adoption de l'ordre du jour**

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Martin Jones  
APPUYÉ PAR le conseiller Alain Villemure,

ET RÉSOLU à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du 6 février 2017 tel que présenté.

L'ordre du jour se présente comme suit, à savoir :

**ORDRE DU JOUR**

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour du 6 février 2017
3. Adoption du procès-verbal de la séance régulière du 9 janvier 2017
4. 1<sup>ère</sup> période de questions du public (questions générales)
5. Dépôt de la correspondance du mois
6. Rapport du maire
7. Rapports des comités
  - 7.1 Administration
  - 7.2 Sécurité publique
  - 7.3 Travaux publics
  - 7.4 Urbanisme et Environnement
  - 7.5 Loisir, sport et culture
8. Affaires nouvelles
  - 8.1 Liste des comptes du mois
  - 8.2 Nomination des délégués « Comité Loisirs de la MRC du HSF pour l'année 2017
  - 8.3 Don à la Société d'histoire et du patrimoine de Bury
  - 8.4 Don à la Fondation Christian Vachon
  - 8.5 Mandat à l'Union des municipalités du Québec pour l'achat de chlorure utilisé comme abat-poussière pour l'année 2017
  - 8.6 Subvention accordée pour l'amélioration du réseau routier (PAARRM)
  - 8.7 2017Procuration pour demande de fréquence UHF – Radio communications pour le service des travaux publics
  - 8.8 Procuration pour demande de fréquence UHF – Radio communications pour le service incendie et premiers répondants
  - 8.9 Carnaval 2017
  - 8.10 Dérogation mineure pour le lot 4 773 317, sis au 370, route 214
  - 8.11 Soumission pour la gestion de prévention incendie des risques
9. Législation

2017-02-009



No de résolution  
ou annotation

10. 2<sup>ème</sup> période de questions du public (sujets à l'ordre du jour)
11. Varia et affaires nouvelles
12. Information des membres du Conseil
13. Levée de l'assemblée

Prochaine séance ordinaire

Lundi, le 6 mars 2017, à 19 h 30, au Centre Communautaire Manège Militaire sis au 563, rue Main, à Bury.

**ADOPTÉ UNANIMEMENT**

**3. Adoption du procès-verbal de la séance régulière du 9 janvier**

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Steve Nadeau,  
APPUYÉ PAR le conseiller Daniel Fréchette,

ET RÉSOLU d'adopter le procès-verbal de la séance régulière du 9 janvier 2017, tel que déposé.

**ADOPTÉ UNANIMEMENT**

**4. 1<sup>ère</sup> période de questions du public (questions générales)**

Des questions ont été amenées concernant:

- La collecte de C.V. pour le poste de journalier.
- Si l'employé de la patinoire doit remplir les feuilles de temps.
- Dec. 2016, ADE inspection – sur l'avis de quel expert.
- Si la politique, pour les citoyens de prendre du sable, est encore en vigueur? Pendant les heures régulières?
- Un employé doit être présent?
- Est-ce que la politique est affichée?
- Qui a pris la photo aérienne?
- Pourquoi autant d'alarme de bas niveau aux puits?

**5. Dépôt de la correspondance du mois**

La directrice générale fait la lecture d'une lettre concernant un projet de carrière et sablière.

**6. Rapport du maire**

Le maire fait rapport de ses activités locales et régionales (MRC).

**7. Rapports des comités**

- 7.1 Administration
- 7.2 Sécurité publique
- 7.3 Travaux publics
- 7.4 Urbanisme et Environnement
- 7.5 Loisirs, sport et culture

**8. Affaires nouvelles**

**8.1 Liste des comptes du mois**

CONSIDÉRANT QUE le directeur général, en vertu du règlement 403-2008 sur la délégation des compétences et les règles de contrôle et de suivi budgétaire, doit préparer et déposer périodiquement au Conseil, lors d'une séance ordinaire, un rapport des dépenses qu'il a autorisé ;

PAR CONSÉQUENT,  
IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Martin Jones  
APPUYÉ PAR le conseiller Alain Villemure

2017-02-010

2017-02-011



No de résolution  
ou annotation

ET RÉSOLU que le Conseil municipal accepte l'inclusion des dépenses autorisées à la liste des comptes du mois et approuve le paiement des factures correspondantes totalisant une somme de 220 366.91 \$

QUE le rapport soit classé sous le numéro 01-2017 et considéré comme faisant partie intégrante de la présente résolution.

**ADOPTÉ UNANIMEMENT**

**8.2 Nomination des délégués « Comité Loisirs de la MRC du HSF pour l'année 2017**

2017-02-012

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Alain Villemure  
APPUYÉ PAR le conseiller Steve Nadeau

ET RÉSOLU de nommer le conseiller Daniel Fréchette à titre de délégué du Conseil pour représenter la municipalité de Bury au sein du Comité Loisirs de la MRC du Haut-Saint-François ainsi que madame Florence Fréchette, comme travailleuse œuvrant dans le domaine du loisir sur le territoire municipal.

**ADOPTÉ UNANIMEMENT**

**8.3 Don à la Société d'histoire et du patrimoine de Bury**

2017-02-013

ATTENDU QUE la Société d'histoire et du patrimoine de Bury tiendra son activité, soit L'Histoire forestière de Bury, samedi le 22 avril, 2017;

ATTENDU QUE l'activité mettra à l'honneur l'histoire forestière de la municipalité, permettant aux participants de comprendre toute l'importance socioéconomique des ressources forestières;

PAR CONSÉQUENT,  
IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Martin Jones,  
APPUYÉ PAR le conseiller Delmar Fisher,

ET RÉSOLU de faire un don de 225 \$ à la Société d'histoire et du patrimoine de Bury pour la tenue de l'activité, L'Histoire forestière de Bury, le 22 avril, 2017.

**ADOPTÉ UNANIMEMENT**

**8.4 Don à la Fondation Christian Vachon**

2017-02-014

ATTENDU QUE la municipalité a reçu une lettre de demande pour participer à la 7<sup>e</sup> édition de la journée Natalie Champigny qui aura lieu le samedi 4 mars 2017;

ATTENDU QUE les fonds amassés aident à combler les besoins de jeunes élèves de la région en leur fournissant, entre autres des petits déjeuners nutritifs et du matériel scolaire;

ATTENDU QU'en 2016 cette activité a permis à plusieurs écoles dans notre région de bénéficier de ce programme dont 16 500 \$ a été redistribué.

PAR CONSÉQUENT,  
IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Daniel Fréchette,  
APPUYÉ PAR le conseiller Steve Nadeau,

ET RÉSOLU que le Conseil municipal contribue un montant de 50 \$ à la Fondation Christian Vachon en guise de participation à la Journée Natalie Champigny, samedi 4 mars 2017.

**ADOPTÉ UNANIMEMENT**



2017-02-013

### **8.5 Mandat à l'Union des municipalités du Québec pour l'achat de chlorure utilisé comme abat-poussière pour l'année 2017**

ATTENDU QUE la Municipalité de Bury a reçu une proposition de l'Union des municipalités du Québec (UMQ) de préparer, en son nom et au nom de plusieurs autres municipalités intéressées, un document d'appel d'offres pour un achat regroupé de produits utilisés comme abat-poussière pour l'année 2017;

ATTENDU QUE les articles 29.9.1 de la *Loi sur les cités et villes* et 14.7.1 du *Code municipal* :

- permettent à une organisation municipale de conclure avec l'UMQ une entente ayant pour but l'achat de matériel;
- précisent que les règles d'adjudication des contrats par une municipalité s'appliquent aux contrats accordés en vertu du présent article et que l'UMQ s'engage à respecter ces règles;
- précisent que le présent processus contractuel est assujéti à la Politique de gestion contractuelle de l'UMQ pour ses ententes de regroupement adoptée par le conseil d'administration de l'UMQ;

ATTENDU QUE la proposition de l'UMQ est renouvelée annuellement sur une base volontaire;

ATTENDU QUE la Municipalité désire participer à cet achat regroupé pour se procurer le chlorure de calcium solide en flocons dans les quantités nécessaires pour ses activités;

PAR CONSÉQUENT,

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Delmar Fisher,

APPUYÉ PAR le conseiller Daniel Fréchette,

ET RÉSOLU QUE la Municipalité confie, à l'UMQ, le mandat de préparer, sur une base annuelle, en son nom et celui des autres municipalités intéressées, un document d'appel d'offres visant à adjuger un contrat d'achat regroupé de différents produits utilisés comme abat-poussière chlorure de calcium solide en flocons nécessaires aux activités de la Municipalité pour l'année 2017;

QUE pour permettre à l'UMQ de préparer son document d'appel d'offres, la municipalité s'engage à fournir à l'UMQ les types et quantités de produits dont elle aura besoin en remplissant la ou les fiches techniques d'inscription requises que lui transmettra l'UMQ et en retournant ce document à la date fixée;

QUE la Municipalité confie, à l'UMQ, la responsabilité de l'analyse des soumissions déposées. De ce fait, la Municipalité accepte que le produit à commander et à livrer sera déterminé suite à l'analyse comparative des produits définie au document d'appel d'offres;

QUE si l'UMQ adjuge un contrat, la Municipalité s'engage à respecter les termes de ce contrat comme si elle avait contracté directement avec le fournisseur à qui le contrat est adjugé;

QUE la Municipalité reconnaît que l'UMQ recevra, directement de l'adjudicataire, à titre de frais de gestion, un pourcentage du montant facturé avant taxes à chacun des participants; ledit taux est fixé annuellement et précisé dans le document d'appel d'offres;

QU'UN exemplaire de la présente résolution soit transmis à l'Union des municipalités du Québec.

**ADOPTÉ UNANIMEMENT**



**8.6 Subvention accordée pour l'amélioration du réseau routier (PAARRM)**

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Delmar Fisher,  
APPUYÉ PAR le conseiller Alain Villemure,

ET RÉSOLU QUE le Conseil approuve les dépenses pour les travaux exécutés sur les chemins : Allyson, Crossbury, de Canterbury, de Herringville, Kirkpatrick et Knicky-Knocky pour un montant subventionné de 14 000 \$, conformément aux exigences du ministère des Transports.

QUE les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur les routes dont la gestion incombe à la Municipalité et que le dossier de vérification a été constitué.

**ADOPTÉ UNANIMEMENT**

**8.7 Procuration pour demande de fréquence UHF – Radiocommunications pour le service des travaux publics**

ATTENDU QU'il y a lieu de mettre à jour le système de radiocommunication en raison des avancements technologiques;

ATTENDU QUE la municipalité doit obtenir les autorisations nécessaires pour l'utilisation de fréquence radio terrestre et/ou mobile;

PAR CONSÉQUENT,  
IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Alain Villemure,  
APPUYÉ PAR le conseiller Steve Nadeau,

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Bury autorise la directrice générale à signer pour et au nom de la municipalité les formulaires de procuration pour nommer un représentant de Communications Plus qui agira comme mandataire chargé exclusivement de présenter la demande de fréquence radio terrestre et / ou mobile du service commercial privé pour le service des travaux publics et transiger avec Industrie Canada jusqu'à l'émission de la licence demandée.

**ADOPTÉ UNANIMEMENT**

**8.8 Procuration pour demande de fréquence UHF – Radiocommunications pour le Service Incendie et Premiers Répondants**

ATTENDU QU'il y a lieu de mettre à jour le système de radiocommunication en raison des avancements technologiques;

ATTENDU QUE la municipalité doit obtenir les autorisations nécessaires pour l'utilisation de fréquence radio terrestre et/ou mobile;

PAR CONSÉQUENT,  
IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Daniel Fréchette,  
APPUYÉ PAR le conseiller Steve Nadeau,

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Bury autorise la directrice générale à signer pour et au nom de la municipalité les formulaires de procuration pour nommer un représentant de Communications Plus qui agira comme mandataire chargé exclusivement de présenter la demande de fréquence radio terrestre et / ou mobile du service commercial privé pour le service incendie et premiers répondants de Bury et transiger avec Industrie Canada jusqu'à l'émission de la licence demandée.

**ADOPTÉ UNANIMEMENT**

2017-02-016

2017-02-017

2017-02-018



**2017-02-019**  
No de résolution  
ou annotation

### **8.9 Carnaval 2017**

ATTENDU QUE les pompiers volontaires de Bury organise le Carnaval, édition 2017;

PAR CONSÉQUENT,  
IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Daniel Fréchette,  
APPUYÉ PAR le conseiller Delmar Fisher,

ET RÉSOLU D'autoriser la tenue du Carnaval dans le parc Mémorial, le 25 février prochain, et de permettre l'utilisation des installations du Parc Mémorial ainsi que le Centre communautaire Manège Militaire pour la journée et la soirée.

DE verser un montant de 20 \$ au comité organisateur pour une commandite d'un duc ou d'une duchesse afin de représenter la municipalité lors du carnaval

#### **ADOPTÉ UNANIMEMENT**

### **8.10 Demande de dérogation mineure au 370, Route 214**

ATTENDU QU'une demande de dérogation mineure au 370, Route 214 a été déposée à la Municipalité de Bury ;

ATTENDU QUE la résidence empiète de 4.61 mètres dans la marge de recul avant qui est de 6 mètres dans la zone A-37;

ATTENDU QUE la demande consiste à réduire la marge de recul avant de 6 mètres à 1.39 mètres pour le lot 4 773 317;

ATTENDU QUE le Comité consultatif d'urbanisme (CCU), ayant comme objectif de se prononcer sur les projets relatifs à l'urbanisme, a pris connaissance de la présente demande;

ATTENDU QUE suivant l'avis public affiché conformément à la Loi, les personnes intéressées sont invitées à se faire entendre à la présente séance;

PAR CONSÉQUENT,  
IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Martin Jones,  
APPUYÉ PAR le conseiller Alain Villemure

ET RÉSOLU D'accorder à la présente demande la dérogation mineure tel que recommandé par le comité consultatif d'urbanisme.

#### **ADOPTÉ UNANIMEMENT**

### **8.11 Soumission pour la gestion de prévention incendie des risques**

ATTENDU QU'il y a lieu de mandater un préventionniste pour répondre aux exigences du Schéma de couverture de risques en sécurité incendie relativement à la gestion de prévention incendie des risques moyens à très élevés;

ATTENDU QUE la Municipalité a reçu une offre de services de Groupe GPI, une firme spécialisée en prévention et sécurité incendie;

PAR CONSÉQUENT,  
IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Alain Villemure,  
APPUYÉ PAR le conseiller Daniel Fréchette

ET RÉSOLU D'accepter l'offre de la firme Groupe GPI pour effectuer la classification de l'ensemble des matricules du territoire, les visites de prévention des risques moyens, élevés et très élevés et l'élaboration de plans

2017-02-020

2017-02-021



No de résolution  
ou annotation

d'intervention des risques élevés et très élevés visités et la licence annuelle du logiciel Première Ligne, pour un montant de 10 880 \$, taxes en sus.

**ADOPTÉ UNANIMEMENT**

**9. Législation**

**10. 2<sup>e</sup> période de questions du public (Sujets à l'ordre du jour)**

Des questions ont été amenées:

- Items # 23, 36, 40 et 52 sur la liste des comptes du mois
- Si le chef pompier est syndiqué?
- No. 5 dans l'ordre du jour
- No. 8.6, Qui décide des travaux faits par la municipalité?

**11. Varia et affaires nouvelles**

Sans objet

**12. Information des membres du Conseil**

**13. Levée de l'assemblée**

Le conseiller Martin Jones propose la levée de l'assemblée, il est 20h20.

**La prochaine séance ordinaire du Conseil se tiendra lundi, le 6 mars 2017, à 19 h 30, au centre communautaire Manège Militaire sis au 563, rue Main, à Bury.**

**Certificat de crédits suffisants:**

Je, soussigné, Karen Blouin, directeur général et secrétaire-trésorier, certifie par la présente que des crédits suffisants sont disponibles pour les sommes à payer dans les résolutions suivantes: 2017-02-011; 2017-02-013; 2017-02-014; 2017-02-019; 2017-02-021

Signé ce 7 février 2017,

Karen Blouin, Directrice générale et secrétaire-trésorière

Walter Dougherty, Maire

2017-02-022